

Développer les protéines végétales et diversifier les sources de protéines



L'appel à projets pour soutenir les solutions agroalimentaires innovantes

Le présent appel à projets s'inscrit spécifiquement dans le cadre de la stratégie d'accélération « Alimentation durable et favorable à la santé », qui contribue à l'un des objectifs du Plan France 2030 : investir dans une alimentation saine, durable et traçable. Il comprend 2 vagues dotées au total de 30 M€. L'objectif est de favoriser la R&D afin de faire émerger une offre compétitive de protéines de légumineuses, en vue de diversifier les sources de protéines pour l'alimentation humaine. Il s'agit de répondre à une demande croissante de la société, à la croisée d'enjeux nutritionnels et environnementaux, et de renforcer la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe.

Chaque projet doit répondre à au moins **4 items** de **2 axes** différents :

Axe 1 – Production de légumineuses

- Génotypage
- Sélection variétale
- Symbiose légumineuse/rhizobium
- Amélioration de la production de protéine dans la plante

Axe 2 – Transformation et consommation de légumineuses

- Extraction, purification, fonctionnalités technologiques des protéines
- Sensorialité/Digestibilité/Nutrition
- Approche systémique de la qualité d'aliments à base de légumineuses
- Qualification de sources de protéines
- Co-produits à forte valeur ajoutée

L'appel à projets en bref

Type de financement : subvention

Taux d'aide : variable (voir tableau)

Budget : 2 – 6 millions €

Quels projets ?

Projets de RDI

- TRL de départ : 2 à 6
- TRL de fin : 5 à 6

Consortium d'au moins 1 organisme de recherche et 1 entreprise.

Durée : 36 à 60 mois

Date limite de dépôt : 28/04/2022 (11h)

Axe 3 – Diversification et optimisation

- Facteurs favorisant l'insertion de légumineuses dans les rotations
- Innovation organisationnelle pour valoriser les services environnementaux rendus par les légumineuses
- Etude des usages/cascades/boucles de l'azote à différentes échelles
- Analyse réflexive sur les acteurs économiques

Type d'aide et modalités de soutien

L'intervention publique s'effectue dans le respect de la réglementation de l'Union Européenne applicable en matière d'aides d'État.

L'aide apportée sera constituée de **subvention uniquement**.

Recherche Industrielle ou fondamentale
Développement expérimental

Petite ou moyenne entreprise (PME)	Grande entreprise (GE & ETI)	EPIC	Organisme de recherche
45%	30%	50%	100%
	25%		

Zoom sur les dépenses éligibles

Personnel, équipement (>4k€ HT), frais de structure (20% forfaitaire), sous-traitance (50% max des coûts totaux), fonctionnement (frais de laboratoire, PI, frais de mission, accès à une infrastructure R&D, maintenance...)

Notre expérience du financement au service d'un accompagnement global, du cadrage au dépôt et du coaching à la rédaction

20
ans

+1000
projets

360°

Informations pratiques

Consulter l'appel à projets



Nous contacter



louis-marie.coat@inextenso-innovation.fr
audrey.guin@inextenso-innovation.fr